

ODÉNORE
Observatoire des non-recours
aux droits et services

06 | 2010
WORKING
PAPER
#4

ASSOCIATIONS DE
QUARTIER ET
PRODUCTION DE
CITOYENNETÉS
SOCIALE ET
POLITIQUE

*Catherine Chauveaud
Philippe Warin*

Zoom sur un quartier d'habitat social

Tantôt nées à l'initiative d'institutions locales, tantôt de la mobilisation d'habitants, des associations et des collectifs d'habitants ont été créés dans l'intention explicite d'éviter les retranchements individuels ou collectifs de personnes qui se replient sur elles-mêmes ou s'enferment dans des entre soi jugés stériles. Partageant une même analyse du quartier, marquée principalement par la crainte d'une ségrégation, ces structures visent toutes à endiguer, voire à réduire, l'individualisme qui conduit à l'évitement, à la défiance sinon au mépris et à la solitude, et qui pousse davantage à la peur et parfois à l'affrontement plutôt qu'à la reconnaissance de l'autre. C'est leur raison sociale. Sans se substituer au réseau associatif préexistant, intervenant pour le logement, la vie de quartier, la culture, le sport, etc., ni bien entendu aux services sociaux ou aux institutions, ces structures produisent des *collectifs*, soit des modes d'interactions situés dans des lieux et des activités. Pour atteindre ce but, explicite ou implicite selon leurs origines et leurs activités, elles pratiquent le collectif comme un art du détour¹ : elles cherchent à (re)créer une *socialité*, c'est-à-dire une capacité à former des liens sociaux générateurs de reconnaissance sociale. Leur premier apport est donc de rattacher les personnes à des appartenances (des gens, des lieux, des moments) qui les aident à s'identifier.

En œuvrant dans ce sens, elles produisent aussi de la citoyenneté ; c'est là leur second apport. Certes, elles n'ont aucune prise sur la citoyenneté en tant que cadre normatif (légaliste, politique et social) : par rapport à la citoyenneté vue comme normativité, elles sont clairement hors jeu. En revanche, elles ne le sont pas, loin s'en faut, dès lors que la pratique de la citoyenneté est dirigée vers la question de l'identitaire [Turner, 1997]. L'individualisme contemporain réduisant les capacités de représentation collective qui transcendent l'intérêt individuel ou les représentations identitaires individuelles [Gauchet, 1998], la citoyenneté a besoin d'une image et d'une présence forte de l'individu [Thériault, 1999]. C'est ce que produisent ces structures, avec des conséquences observables en termes d'accès à des droits sociaux et de participation à des actions collectives.

Bien que le quartier d'habitat social où nous avons enquêté soit arpenté depuis de nombreuses années par des observateurs de toutes sortes, ce que produit ce type de structures, dans ce quartier comme ailleurs, ne nous paraît pas particulièrement connu. Chercher ce qu'elles apportent à celles et ceux qui les fréquentent permet donc de saisir leur intérêt social. Et expliquer leur intérêt social permet de comprendre qu'elles fabriquent une « *citoyenneté urbaine qui vient corriger les limites inhérentes à la citoyenneté sociale qui ne connaît que les inégalités de classe, de revenus [...] et qui ignore l'inégalité des chances entre les individus selon les localités ou les quartiers d'une agglomération, selon la provenance ethnique ou de genre* » [Donzelot, 2008 : 66].

Créer de la socialité

Aucune des structures étudiées n'a de public captif, c'est-à-dire donné à l'avance. Ceci est vrai aussi bien pour les trois associations, le collectif d'habitants, que pour la structure de services de proximité (au statut associatif). Chacune construit le sien selon une logique de créneau, qui dépend de son origine et des activités proposées. La construction des publics repose par conséquent entièrement sur le souhait des personnes de participer ou pas. Cela étant, l'accueil des participants est loin d'être une séquence anodine, bien au contraire. Beaucoup de choses se jouent à ce moment là. En particulier, la

¹ Nous parlons d'un art du détour par référence au « détour par l'autre » abordé par Georges Balandier comme réponse au repli sur la sphère privée caractéristique de l'individualisme moderne [Balandier, 1985].

façon de gérer le risque, toujours présent, d'une consommation d'activités sans implication personnelle est déterminante pour que les personnes participent, comme attendu, à des modes d'interaction générateurs de socialité. Sur ce plan, nos observations montrent que c'est la forme de la réciprocité dans les interactions qui caractérise à chaque fois la socialité produite. Ainsi, a-t-on retrouvé plusieurs des formes de réciprocité définies par Alan P. Fiske dans son étude des modèles élémentaires de la socialité [Fiske, 1992] : une « réciprocité généralisée », lorsque les individus sont socialement équivalents et indifférenciés dans un rapport d'interaction donné ; une « réciprocité équilibrée », dans le cas d'interactions fondées sur des contributions respectives qui équilibrent les relations ; une « non réciprocité » ou une relation inégale ou asymétrique lorsque les interactions différencient les personnes et ne se fondent pas sur l'échange d'équivalents :

- Dans l'association 1, le mode de relation est de type transactionnel. Il développe une réciprocité généralisée dans la mesure où les personnes sont considérées comme socialement équivalentes et sont indifférenciées dans les interactions. Chacun est invité à moins s'écouter et à ne pas se plaindre, mais à puiser dans les expériences des autres ce dont il a besoin. Le but recherché est de relativiser les problèmes et de rendre compte des solutions individuelles pour aider chacun à améliorer son bien être.
- Les relations au sein de l'association 2 produisent une réciprocité équilibrée reposant sur un partage de nourritures (dans le cadre de repas collectifs, préparés par quelques-uns et payant pour une somme modique, et de repas partagés, où chacun amène et fait goûter aux autres), d'histoires personnelles (lors des débats à thèmes où chacun est invité à parler de lui), d'émotions (lors des sorties collectives où tous font les mêmes découvertes). La possibilité de retrouver une socialité est donnée à travers ces différentes activités qui permettent à chacun de voir l'autre comme un ami, au-delà de ce qui peut les distinguer, et soi-même comme une personne estimable.
- Parfois le mode d'interaction s'inscrit dans une non réciprocité, car l'animateur principal (dans ce cas un professionnel) ne peut se fondre dans le groupe. Il s'agit ici de processus de conscientisation individuelle, qui s'apparentent à un échange inégal ou asymétrique. C'est le cas avec l'association 3, dont l'objectif premier est de sortir des jeunes de leur ressentiment contre une société qui ne leur donne pas leur place. La parole est essentielle, comme dans les autres structures, mais elle ne doit pas contribuer à constituer un groupe. Elle sert à révéler sous d'autres jours les réalités qui braquent les jeunes, pour faire prendre conscience à chacun de ses possibilités d'agir pour qu'il en soit autrement. En même temps, il faut éviter de mettre le groupe en avant, avec tout ce que cela induirait comme renforcement de l'entre soi.
- Le collectif d'habitants produit également une réciprocité équilibrée, fondée sur le partage d'un « *droit à dire* », mais aussi une réciprocité généralisée puisque la conscience individuelle se fond dans la conscience collective, et l'intérêt individuel dans l'intérêt collectif. En participant à une cause commune portée dans l'espace public (l'accès aux droits sociaux), les participants accèdent à une conscience critique, où priment trois principes en particulier : la volonté de déterminer son propre devenir ; la volonté de compter sur une solidarité d'intérêts ; la volonté de se poser collectivement en interlocuteur des pouvoirs publics. Tout repose sur la découverte et l'apprentissage du pouvoir de la parole pour aider les personnes à (re)devenir des sujets de droits.
- La structure de services de proximité produit également de la socialité, même si dans son cas il s'agit de relations de service, parfois marchandes, qui sont nécessairement asymétriques

entre prestataires et usagers. Mais en passant outre les singularités (difficulté à s'exprimer en français et tenue vestimentaire) qui, ailleurs, fonctionnent comme des stigmates négatifs, la structure est perçue comme hors normes pour ses usagers par rapport aux services publics habituels. Elle mélange implicitement une réciprocité généralisée, au travers d'interactions qui indifférencient les personnes, et une réciprocité équilibrée, en maintenant des rôles, pour favoriser le respect des personnes.

Dans les structures étudiées, l'oralité occupe une place centrale. Elle donne à chacun la possibilité de parler de lui. Les échanges d'opinions et de croyances, d'expériences et de savoirs, facilitent l'expression des individualités ou des singularités, en particulier dans la manière d'éprouver le sentiment de liberté individuelle [Ion, Peroni, 1997]. Etre écouté conduit à écouter. Etre reconnu comme personne conduit à reconnaître l'autre dans ce qui le distingue et le rapproche de soi-même. Tout notre matériau se range sous « *cette banale vérité* » dont parle Tzvetan Todorov, « *qu'à s'ignorer soi-même, on ne parvient jamais à connaître les autres, que connaître l'autre et soi est une seule et même chose.* » [Todorov, 1989]. L'intérêt de participer à ces structures réside dans la possibilité qu'elles offrent de dire ce que l'on est, pense et vit, et ainsi d'évoluer dans les représentations de soi tout en apprenant des autres. Concrètement, cela passe par la production de processus de reconnaissance et de processus de réduction des préjugés.

Produire de la reconnaissance sociale

Les formes de socialité produites donnent la possibilité aux personnes de se situer dans des espaces de relations où il y a de la place pour chacun. Elles répondent ainsi à un besoin – que l'on peut qualifier d'ontologique – qui est celui de la reconnaissance sociale. Ces pratiques contribuent en effet à ce que les personnes acquièrent ou reconquièrent à la fois une *confiance en soi*, un *respect de soi* et une *estime de soi*, selon la typologie dressée par Axel Honneth [2000, 2006]. Cette typologie s'appuie sur la psychologie sociale de George Herbert Mead et la psychanalyse de Donald Winnicott. Elle distingue trois sphères de reconnaissance nécessaires pour la réalisation de soi, ou selon François Dubet [2005] pour retrouver une capacité « *d'être un individu* » à la fois « *social* » incorporant des normes sociales, « *rationnel* » utilisant des ressources sociales ou politiques issues de droits sociaux ou civiques, et « *moral* » agissant selon des convictions situées au-delà des traditions et des moyens produits par la société. C'est donc à la possibilité d'auto-constitution des individus dans l'articulation toujours singulière de ces trois dimensions que renvoie la question de la reconnaissance :

- La première sphère est, selon les termes de Honneth, celle de la « *reconnaissance amoureuse* », qui se rapporte aux liens affectifs unissant une personne à un groupe restreint. Ces liens sont considérés comme importants dans l'acquisition de la confiance en soi, indispensable à la participation à la vie sociale.
- La deuxième est la « *reconnaissance juridique ou morale* » : parce qu'un individu est reconnu comme sujet de droits et de devoirs, il peut comprendre ses actes comme une manifestation, respectée par tous, de sa propre autonomie. Cette reconnaissance juridique est jugée indispensable à l'acquisition du respect de soi.
- Enfin, la troisième sphère est celle de la « *reconnaissance culturelle* », qui permet aux individus de se rapporter positivement à leurs qualités particulières, à leurs capacités concrètes. L'estime sociale, propre à cette sphère, est indispensable à l'acquisition de l'estime de soi.

Du fait des spécificités de chacune des structures, les socialités produites n'articulent pas ces trois sphères de la reconnaissance de la même façon. Pour autant, c'est bien ce qu'elles permettent d'atteindre (tableau 1).

Tableau 1. Production de reconnaissance

	Confiance en soi Etablir des liens affectifs	Respect de soi Situer l'individu comme porteurs de droits	Estime de soi Valoriser les qualités particulières de l'individu
Association 1	Sollicitude, compréhension. De la part de l'animatrice (professionnelle) et des participants.	Ecoute des difficultés d'accès aux droits et services, conseil et médiation vers d'autres professionnels.	Indifférenciation dans les interactions : valorisation des expériences et des savoirs, des rôles de parent ou d'habitant, du statut d'ayant droit légitime.
Association 2	Sollicitude, empathie, sympathie. De la part de tous les participants.	Incitation à prendre des initiatives et des responsabilités au sein de l'association, à participer à ses instances : à être un membre actif.	Valorisation des expériences, des histoires personnelles et des savoirs, de la capacité à être utile aux autres, des émotions.
Association 3	Empathie. De la part de l'animateur (professionnel).	Mise en situation pour aider les jeunes à découvrir l'avantage des règles sociales, leurs droits et devoirs comme tout un chacun. Incitation à se servir des droits civiques : (participation à des actions collectives à caractère politique, inscription sur les listes électorales, prise de responsabilités collectives, notamment associatives).	Différenciation des individus : valorisation des expériences, des savoirs, du statut (de jeune, de sportif), de la capacité à comprendre les situations pour agir de façon raisonnée et raisonnable.
Collectif d'habitants	Sollicitude, compréhension. De la part de tous les participants.	Incitation à prendre la parole et à participer à une action collective : saisir de son droit à dire.	Indifférenciation, l'intérêt individuel dans l'intérêt collectif : valorisation des expériences et des savoirs, des rôles de parent ou d'habitant, du statut d'ayant droit légitime.
Structure de services	Compréhension. De la part des agents d'accueil.	Prise en compte des personnes comme demandeurs légitimes d'information, de médiation, de services. Aide à accéder aux droits.	Indifférence à l'égard des singularités : valorisation du statut de demandeur ou d'ayant droit légitime.
<p>Sollicitude : attention soutenue, affectueuse et prévenante. Empathie : compréhension (sans idée de partage) des sentiments, des émotions, des opinions et des croyances. Sympathie : partage des sentiments, des émotions, des opinions et des croyances d'autrui, Tendance à aimer spécialement une personne, un commencement d'amitié ou d'amour. Compréhension : compréhension (sans empathie) de la situation d'autrui et possibilité de la saisir avec lui.</p>			

L'étude des relations interindividuelles distingue habituellement l'empathie de la sympathie, de la compassion ou de la contagion émotionnelle (forme non observée dans les structures étudiées). L'enquête réalisée conduit à ajouter la sollicitude, qui se rapproche de la sympathie dans la mesure où une dimension affective entre en ligne de compte, mais aussi la compréhension, qui ne déborde pas sur les sentiments, les émotions, les opinions et les croyances. Ces différents registres se retrouvent dans les modes d'interaction et leur combinaison peut varier d'une structure à l'autre.

Confiance retrouvée, confiance à donner, confiance à gagner, confiance à préserver : les mots reviennent souvent dans les nombreux entretiens et témoignages, et se mélangent. Confiance en soi et confiance dans les autres découlent de l'alchimie des interactions, que celles-ci soient réciproques ou non. Il est très difficile de dire comment les choses se font ; les premiers concernés étant incapables d'expliquer ce qui se passe en leur for intérieur. Aussi sommes-nous conduits à simplement signaler ce qui semble distinguer les structures dans cette production de confiance en soi : produire le plus de relations affectives (association 2) ou se limiter à des rapports compréhensifs (structure de services de proximité) ; se tenir résolument à distance de rapports de type sympathique, puisque toute la pratique visée, de conscientisation, nécessite de ne pas se substituer à l'autre (association 3) ; chercher également à faire prendre conscience (découvrir le « *pouvoir de dire* »), mais pour autant, laisser davantage de place à la sollicitude (collectif d'habitants) ; redonner confiance au travers d'une ambiance qui, à la fois, pousse les personnes à sortir de leurs retranchements, les coupe dans leur « égoïsme » (tendance à parler de soi), mais les épaulé quand elles se lâchent sur leurs difficultés (association 1).

Les interactions offrent en même temps de multiples occasions pour que les personnes se saisissent de possibilités formelles plus ou moins instituées. De cette façon, elles peuvent (re)trouver leur intégrité, c'est-à-dire leur motivation à être conformes à ce qu'elles sont réellement, se respecter et chercher à être respectées. Cette prise de conscience s'effectue au travers de discussions qui engagent les personnes, ou d'échanges d'informations qui incitent des personnes à se tourner vers des possibilités (droits, aides, dispositifs) qu'elles n'utilisent pas, voire à prendre des responsabilités au sein de ces structures ou d'autres, ou encore à prendre part à des actions collectives. Sans qu'il nous soit possible de présenter ici les mécanismes psychologiques à l'œuvre, le constat principal est que ces interactions sont, par moments, une source de respect de soi.

Le respect de soi est même revendiqué. L'exemple le plus courant et peut-être le plus évident est celui des rappels systématiques aux règles du vivre ensemble. Nombre de fois, nous avons entendu tel ou telle évoquer le besoin de règles communes dans le voisinage ou dans le fonctionnement même des structures. Le plus souvent, ces rappels servent à indiquer que le non respect d'un minimum de règles peut être pénalisant, non seulement pour les autres mais également pour celui qui enfreint ce principe, dans la mesure où ne pas respecter un minimum de droits et obligations revient à se renier en tant qu'individu en société². On cherche ainsi à prévenir deux risques : le manque de repères à partir desquels interpréter ses propres expériences, et une possible désocialisation. Au cours de discussions où nous essayions de tester la possibilité d'un lien entre respect de l'autre et respect de soi, chacun méritant d'être reconnu dans ses droits et obligations, certaines personnes sont allées

² Le respect de ces règles, outre le fait que ce fût la grande affaire du « darwinisme social » repris par Spencer pour décrire les individus en société, est aujourd'hui l'un des objets par lequel la sociologie contemporaine s'emploie à comprendre comment pensent et agissent les individus en société [Weinberg, 2001 ; Greif, 2009].

jusqu'à établir une relation entre ce manque de respect réciproque (des autres et de soi-même) et le non-recours à des droits, autour de l'idée du retranchement individuel.

Les relations interindividuelles rappellent aux personnes leur « status », c'est-à-dire les jeux de rôles qu'elles remplissent³. Elles offrent de multiples occasions de s'adresser aux autres en endossant les multiples rôles occupés dans la vie de tous les jours : dans la famille en tant qu'ancien ou jeune, père ou mère, frère ou sœur, dans le voisinage comme habitant, locataire, usager ou consommateur, dans l'environnement professionnel en évoquant son métier, ses responsabilités, ses savoir-faire, comme citoyen en mobilisant ses droits sociaux et civiques. Or l'évocation de ces différents rôles cherche à être congruente avec les modes d'interaction mis en œuvre dans les structures, de façon à éviter le risque d'égotisme dont il est question. La subtilité des interactions repose sur la possibilité qu'elles laissent à chacun de parler de soi au bon moment et sans se mettre exagérément en avant. De cette façon, c'est le groupe, récepteur des histoires personnelles, qui valorise les attributs (de responsabilité, d'autorité, d'expérience, de savoir, etc.) des personnes et qui leur montre qu'elles sont dignes d'estime.

Ce processus de valorisation prend parfois des formes un peu ostentatoires quand il s'agit de faciliter l'expression des personnes les plus en retrait dans les échanges. Dans ce cas comme dans d'autres, elle peut échouer quand de nouveaux participants préfèrent abandonner. Débattre ou simplement échanger n'est pas chose facile lorsque l'on en n'a pas l'habitude. Si certains ont rejoint ces structures pour (re)trouver une possibilité de communiquer qu'ils n'ont pas dans leur entourage immédiat, à commencer dans la famille, d'autres n'y parviendront pas, ne s'estimant pas capables de susciter un intérêt à partir de leur propre histoire. L'obstacle principal soulevé au cours de discussions avec des habitants qui n'ont pas donné suite montre à quel point il est difficile de passer par les autres pour parler de soi et être soi, si bien que cet art du détour dont nous parlions au début n'est pas facilement praticable.

Réduire des préjugés

Les relations développées au sein des structures lèvent en même temps certains préjugés qui empêchent ou affaiblissent le sentiment et le désir du vivre ensemble. Cela peut être pensé comme l'une des fonctions de ces structures, ou bien, à l'inverse, être fortuit. Dans tous les cas, le travail sur les préjugés porte sur la façon de juger à la fois soi-même et les autres. Il vise à corriger les représentations qui empêchent de se percevoir comme membre d'une société multiculturelle et multi classes, dont le quartier est pour une part le laboratoire. Mais parfois, ce processus trouve une dimension plus politique, quand les structures cherchent en plus à contrer les risques de retranchement communautaires que peuvent induire d'autres associations.

La réduction des préjugés est une fonction recherchée dans l'association 2 (80 adhérents, possibilité de 200 personnes lors des repas). Elle est au cœur de son activité principale qui est d'organiser des repas/débats, pour réunir le plus grand nombre autour de sujets de discussion (par exemple au cours de la dernière année : « *Fière d'être femme dans mon quartier* », « *Mon identité aux multiples racines* », « *Une femme qui a compté pour moi* »). Il s'agit à chaque fois de donner son avis en parlant de sa propre histoire, pour montrer la diversité des vies, des cultures, des sentiments. Ces

³ On appelle « status » ce jeu de rôles, différent du « statut » qui évoque la position juridique d'un individu [Mendras, 1984 : 87].

moments toujours très conviviaux sont voulus pour permettre de découvrir l'autre dans ce qu'il paraît avoir de particulier ou de différent. La prise de parole se fait sans difficulté, pourtant elle est intense tant les personnes parviennent à se livrer devant les autres (et parfois à se délivrer). Elle contribue au processus de reconnaissance dans la mesure où les échanges créent des liens affectifs entre les personnes et permettent à chacun de percevoir l'estime des autres. Des femmes en particulier disent que ce collectif est leur (seconde) famille. Mais ces moments permettent aussi de découvrir et de mieux comprendre les valeurs, les croyances et les cultures de chacun. C'est le but poursuivi par cette association qui s'efforce de rassembler des personnes de nationalités et d'appartenances religieuses différentes.

Dans l'association 3 (300 adhérents, toutes activités confondues), le sport sert de vecteur pour réduire les préjugés. Confrontés à un problème de recrutement à l'identique, c'est-à-dire auprès d'adolescents et de jeunes adultes, l'animateur de l'association s'efforce, par exemple, de créer des rencontres sportives avec des jeunes des quartiers voisins avec lesquels des conflits entre bandes existent, mais aussi avec ceux d'une autre commune, parmi les plus riches de l'agglomération. Outre la nécessité d'organiser des compétitions nécessaires pour la vie du club de Taekwondo, qui draine essentiellement ces jeunes (une bonne cinquantaine), l'objectif explicite est de permettre des rencontres avec d'autres jeunes, semblables ou pas, pour lisser des conflits et pour lever des représentations hostiles. Il s'agit de contrer des comportements grégaires qui poussent au repli et au clanisme. Il s'agit aussi de casser l'idée de territoires interdits, aux autres comme à soi.

La réduction des préjugés paraît moins principale dans l'association 1 (plus de 1000 passages par an dans l'appartement prêté, pour environ 50 personnes). Rien n'est organisé directement dans ce sens. Cependant, le travail de production de l'estime de soi conduit également à lever des préjugés. En valorisant notamment les positions des personnes (le plus souvent des mères) au sein de la famille, l'animatrice (une professionnelle) s'efforce de les défaire d'idées préconçues qui les mettent à distance d'autres habitants et de professionnels du quartier. Elle cherche, par exemple, à les convaincre de leur capacité et de leur intérêt à s'activer avec d'autres pour que le bailleur remplisse correctement ses obligations, au lieu de renvoyer simplement la responsabilité de la saleté dans les montées à des voisins qu'elles ne savent pas aborder. De même avec l'école, lorsque de nombreux préjugés font que certains se tiennent à distance. Il s'agit alors de sortir des mères ou des pères, souvent d'origine étrangère, de l'idée qu'ils n'ont rien à dire, ni à demander aux enseignants, du fait qu'ils n'ont pas ou peu été scolarisés, qu'ils maîtrisent plus ou moins le français et surtout les codes de l'école, ou que leur enfant est jugé « mauvais élève », « turbulent » ou « à problème ». Là encore, le but est d'éviter les retranchements qui éloignent des autres ou des institutions, et qui empêchent de comprendre et d'agir sur sa propre situation.

Cette intention est primordiale dans le collectif d'habitants (une quinzaine de personnes, mais plusieurs dizaines lors des actions collectives régulières sous forme de théâtres-forums). Le groupe de parole fonctionne dans le but de lever des préjugés sur l'impossibilité d'agir sur les conditions de vie. A plusieurs reprises, les discussions au sein de cette structure abordent la question de la honte de paraître et de la culpabilité des parents de ne pas à être à la hauteur des événements, qui nourrissent aussi le phénomène de retranchement dont on parle depuis le début. « Paraître moins » dans une société qui oublie ses principes égalitaristes et qui fonctionne essentiellement sur « le paraître mieux que les autres » devient une souffrance. C'est que François Dubet signale en parlant d'« *inégalités*

multipliées » qui exigent, poursuit-il, que se forme une politique de reconnaissance du sujet [Dubet, 2001]. Pour les initiateurs de ce collectif, le groupe de parole et d'action qu'ils cherchent à constituer a pour fonction sociale de briser ces sentiments de honte et de culpabilité chez celles et ceux qui, sans estime d'eux-mêmes, se considèrent comme des perdants. Il cherche à éviter que les personnes rejettent en silence « *le mode dominant de solution des problèmes, qui est un mode collectif, macro-social, et institutionnel* »⁴, mais au contraire cherchent à y accéder, par l'action collective, même si c'est en bousculant, modestement, certaines règles du jeu.

L'action de la structure membre d'un réseau national de services de proximité se situe sur ce registre également, puisque sa localisation au cœur du quartier répond à un objectif de rapprochement (plus de 3000 visites par an ; plus de 80% du public habitent le quartier). L'enquête que nous y avons menée en 2006 avait souligné comment par sa localisation et son offre, cette association réduit en partie des préjugés sur les services publics [Chauveaud, *et al.*, 2006]. De nombreux usagers expliquaient leur intérêt pour cette structure du fait de son caractère non administratif, ainsi que son utilité pour revenir dans des démarches administratives. Nous observons aujourd'hui que par son offre variée elle aide les usagers les plus réguliers à se percevoir comme des demandeurs légitimes de droits et de services et contribue, sans le chercher, à réévaluer l'image de soi dans la mesure où l'élocution ou la façon de se vêtir ne sont pas perçues négativement dans les relations de service.

Eviter des retranchements communautaires

Parfois les structures ont aussi pour objectif d'empêcher l'expression de particularismes. Très clairement, les associations 2 et 3 ne laissent aucune place à des revendications qui pourraient constituer des obstacles au vivre ensemble dans le quartier et au-delà. Leur action cherche à éviter la constitution d'entre soi qui pourrait aggraver la ségrégation sociale et la territorialisation du quartier. Surtout, leur fonctionnement est pensé comme une réponse à un risque possible de communautarisme. Malgré la discrétion ambiante sur le sujet, leur insistance sur le besoin d'aseptiser les relations de toute référence à la religion signale un souci devant les modes supposés de recrutement et de fonctionnement d'autres associations. Elles se projettent dans une conception de la laïcité qu'elles voudraient voir garantie à l'échelle du quartier. En discutant avec plusieurs membres de notre impossibilité à réaliser l'enquête dans d'autres associations du quartier, nous avons levé un peu le voile sur le risque qu'ils essaient de prévenir ou de contrer. Ils s'opposent clairement à une « laïcité de reconnaissance » qui chercherait des accommodements raisonnables avec les expressions religieuses dès lors qu'elles ne briment pas les droits d'autrui⁵. En nous informant également auprès d'un médiateur interculturel reconnu, qui est par ailleurs Imam, nous avons compris que ces autres structures poursuivent des buts très différents de celles où nous enquêtons. Ces associations culturelles nous sont en effet présentées comme la vitrine d'associations culturelles très actives dans la gestion de lieux de culte sur les quartiers. Proches de l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF), celles-ci ont pour objectif, nous dit-on, de faire vivre la foi et l'identité arabe. Comme bien d'autres quartiers, celui choisi pour l'enquête fait l'objet d'offres associatives différentes, sinon concurrentes. Les unes visent à dépasser les différences et à faciliter le mélange, d'autres, à l'inverse,

⁴ C'est de cette façon qu'Yves Barel caractérisait la « *marginalité invisible* » [Barel, 1984 : 45].

⁵ La figure de laïcité de reconnaissance repose sur « *un postulat de l'autonomie morale de chaque individu dans la conduite de sa vie et dans le choix de ses conceptions du monde dans la mesure où elles ne portent pas une atteinte réelle à autrui ou à l'ordre public* » [Milot 2008 : 63]. Plus largement, voir Baubérot [2009]. Elle est au cœur des débats de la politique d'accommodements mise en œuvre au Canada et au Québec, relancés récemment avec la Commission de consultation des pratiques d'accommodement coprésidée par le philosophe Charles Taylor, et par le témoignage de Djemila Benhabib [2009].

cherchent à faciliter l'expression d'une identité particulière, en jouant sur un pathos (où un moyen de conviction) dans lequel « *la religion et la foi menacées* » sont des thèmes récurrents. Poussés par cette question non posée au départ, du « retour du religieux », nous avons cherché en retour d'autres signes de son organisation dans le quartier où nous enquêtons et dans d'autres. Le médiateur/Imam que nous rencontrons une nouvelle fois à la fin de la recherche en apporte. Entres autres exemples, il nous cite l'installation d'une « école musulmane », joliment appelée *La Plume* dont il nous explique la signification religieuse⁶, qui selon lui connaît un grand succès. Installée récemment dans des locaux libérés dans la zone d'activités qui borde le quartier, cette école répond aux besoins de nombreux parents désireux que leurs enfants découvrent et vivent leur arabité, à la fois l'Islam et la langue. Il nous parle également de l'organisation par ces consortiums culturels et cultuels de « *chorbas pour tous* » dans d'autres quartiers de la commune, dont il explique comment elles servent à attirer ou à détourner des publics une fois que d'autres associations, qui ont contribué au lancement du projet, sont mises sur la touche.

Cette offre qui prend en compte les appartenances communautaires et religieuses d'une partie de la population des quartiers appartient à l'évidence au paysage associatif local. Elle rencontre une demande et semble répondre à un besoin, et la Ville lui apporte des soutiens. Reste à savoir si au travers de modes d'interaction et de production de socialité différents, ces autres associations poussent dans le sens d'une organisation de type communautariste de la société locale. Très tranché dans son analyse, notre interlocuteur principal sur ces questions considère pour sa part que cette offre associative se développe sur les quartiers et fait partie d'un programme d'Islam politique poussé par l'UOIF et d'autres organisations internationales.

Nous sommes bien en mal de confirmer ou d'infirmer un tel point de vue. En revanche, il nous rend différemment attentifs aux structures prises pour objet d'étude. Certains premiers constats doivent être réinterprétés. Par exemple, l'activité repas partagé, ou chorba pour tous paraît d'un coup moins débonnaire. Il s'agit aussi d'occuper le terrain que d'autres pourraient prendre à d'autres fins. L'envie de nombreux membres de l'association 2 d'ouvrir à un nombre plus grand les repas collectifs et les repas partagés, et l'intérêt de trouver un local plus spacieux prennent un sens différent. Il s'agit de se positionner par rapport à l'offre d'associations aux buts opposés aux siens. La fermeté avec laquelle on nous a affirmé lors de nos premières rencontres que l'association prône le mélange des cultures et rejette toute expression religieuse nous avait étonnés ; on lui trouve maintenant un sens. Il en est de même avec l'association 3 qui s'attache aussi à être fortement présente sur le terrain, en particulier les mois d'été, lorsque la relâche des uns accroît le désœuvrement des autres et le prosélytisme des troisièmes.

Alors que nous cherchions à repérer et à signifier le rôle social et politique de ces structures au travers de ce qu'elles apportent à leurs participants, nous notons maintenant la place qu'elles tentent d'avoir dans l'organisation sociale du quartier. Ces préoccupations plus explicitement politiques donnent une importance générale, collective et non plus individuelle, au rôle de *fabriques de citoyenneté* qui nous semblent caractériser les structures qui nous ont accueillis.

⁶ La Plume est le nom de la 68^{ème} Sourate, qui comporte en début le verset suivant adressé au Prophète : « *Les mécréants te traitent d'insensé alors que le Livre que tu présentes et la sublime conduite qui est la tienne suffisent à eux seuls à réfuter leurs accusations infondées. Ils sauront bientôt qui était insensé et qui était sain d'esprit. Aussi ne cède pas devant les clameurs des opposants qui se déchainent contre toi, car tout ceci n'a d'autre but que de t'intimider et de t'amener à accepter un compromis avec eux.* »

Fabriquer une citoyenneté sociale et politique

Sans pouvoir mesurer les effets profonds et durables des processus de reconnaissance et de réduction des préjugés qui sont produits, il est néanmoins significatif d'observer que les réponses sur l'intérêt de participer à ces structures convergent sur un point principal : le fait que les personnes déclarent être considérées dans leur individualité. Sur le fond, les témoignages recueillis indiquent que la fréquentation de ces structures aide les personnes à ne plus se considérer comme « ablatives », c'est-à-dire à ne plus se percevoir uniquement par rapport à des manques, des difficultés, des accidents de la vie, mais comme des individus capables d'agir sur les événements.

Tableau 2. Les effets de la reconnaissance sur l'accès aux dispositifs de citoyenneté

	Effets sur l'accès à des dispositifs de la citoyenneté politique	Effets sur l'accès à des dispositifs de la citoyenneté sociale
Association 1		<p>Contestation de décisions administratives.</p> <p>Usage des possibilités de médiation pour bénéficier de l'aide sociale, accéder à des services spécialisés.</p> <p>Engagement de démarches pour un logement, une formation, du travail...</p>
Association 2	<p>Prise de responsabilités associatives en dehors d'Arc en ciel, parfois en dehors du quartier.</p> <p>Implication dans d'autres associations sur le quartier.</p> <p>Prise de parole (beaucoup plus rare) dans des réunions publiques (type comité de quartier).</p> <p>Implication (dans des organisations politiques lors des dernières élections municipales ou dans des instances « para municipales » (type Union de quartier).</p>	<p>Intervention auprès des bailleurs sociaux pour signaler de mauvais fonctionnements ou demander des comptes.</p> <p>Intervention auprès des professionnels rencontrés à Arc en ciel pour faire état de difficultés dans l'accès à des droits.</p>
Association 3	<p>Inscription de jeunes sur les listes électorales.</p> <p>Participation à des manifestations politiques.</p>	<p>Contestation de décisions administratives.</p> <p>Usage des possibilités de médiation pour bénéficier de l'aide sociale, accéder à des services spécialisés.</p>
Collectif d'habitants	<p>Participation à des groupes de travail avec des intervenants sociaux.</p> <p>Participation à des forums sociaux et autres manifestations publiques.</p> <p>Présentation de demandes de transformations de règles institutionnelles concernant la définition et l'accès à des aides ou à des dispositifs sociaux.</p>	<p>Contestations de décisions administratives, recherche de recours, publicisation des injustices administratives.</p> <p>Engagement de démarches pour un logement, une formation, du travail...</p>
Structure de services		<p>Usage des possibilités de médiation pour faire valoir des droits, accéder à l'aide sociale.</p>

La reconnaissance de l'individu est au commencement de la citoyenneté dans son acception identitaire contemporaine [Garrau, Le Goff, 2007]. Elle reforme « *la capacité d'être un individu* » au-delà de la vulnérabilité et de l'invisibilité de la personne. Pour autant, la citoyenneté (re)construite à partir d'une production de socialité ne se situe pas simplement au plan des identités individuelles. Elle concerne également la possibilité d'agir, en tant que pair, à la vie sociale. Nancy Fraser, dans son débat avec Axel Honneth, insiste fortement sur la reconnaissance comme question de justice sociale en indiquant que le déni de reconnaissance n'est pas simplement une représentation dépréciée ou hostile de l'individu, mais aussi (essentiellement, pour elle) un empêchement de participer à la redistribution de droits sociaux et politiques, conçus comme vecteur de liberté, d'autonomie et d'émancipation [Fraser, Honneth, 2003]. Pour Fraser, le concept de reconnaissance définit les conditions d'une société juste ayant pour objectif la reconnaissance de la dignité individuelle de tout un chacun. Aussi, son cadre théorique donne-t-il une place centrale au principe de participation à la redistribution. Traiter la question de la reconnaissance, non pas seulement comme une question d'identité, mais aussi comme une question de justice nous paraît donc avoir l'avantage de relier, aussi sur le plan des droits, la reconnaissance à la citoyenneté. Tout simplement parce que le processus de reconnaissance mis en œuvre à travers la production de socialités incite ou favorise l'accès des personnes aux dispositifs institués de la citoyenneté sociale et politique ; ce que résume le tableau 2. Dit autrement, ce processus joue la fonction correctrice que Jacques Donzelot attribue à la citoyenneté urbaine, qui se caractérise, selon lui, par un objectif d'augmentation de l'égalité des chances « *pour prendre en compte les défaveurs [et enrayer les retranchements] dont pâtit une partie de la population en raison de sa marginalisation relative dans le territoire urbain.* » [Donzelot, 2008 : 66].

Le moteur de la mobilisation pour faire valoir des droits politiques et sociaux réside dans la confiance, le respect et l'estime retrouvés, dans les encouragements prodigués dans les groupes, mais également dans les informations utiles et l'aide (notamment en termes d'accompagnement) obtenues en leur sein. C'est l'ensemble des relations interpersonnelles produites ou permises au sein des structures, difficilement sécables (en tout cas à partir de notre enquête), qui agit sur chacun. Les structures fonctionnent comme fabriques de citoyenneté parce qu'elles permettent aux personnes de sortir de l'idée que la société où elles vivent, à l'échelle du quartier et au-delà, est réductible au monde des « *perdants* », des « *laissés pour compte* », ou des « *discriminés* » dans lequel elles seraient, opposé à un monde inverse qui les ignorerait ou les mépriserait.

S'adressant à des personnes isolées ou à des groupes se percevant comme relégués et discriminés, les structures tendent à les (re)socialiser. Dans son approche de la citoyenneté des personnes les plus désocialisées, Serge Paugam précise que le lien de citoyenneté n'est pas un substitut aux autres liens, mais que la citoyenneté correspond à une forme de transcendance des appartenances familiales, ethniques, sociales et religieuses [Paugam, 2005 : 253]. C'est, nous semble-t-il, à cet élargissement des appartenances que ces structures œuvrent plus ou moins explicitement et intensément. D'où l'importance de la question que nous abordons en conclusion, de la reconnaissance par les autorités locales du travail accompli par ces structures. Toutefois, ce n'est pas leur seul apport, ni peut-être même le plus important. En effet, ces structures cherchent également à ce que les personnes incorporent une image de la société comme « *zone grise* »⁷. C'est l'idée que nous vivons dans des

⁷ La référence à la « *zone grise* », terme de Primo Lévi définissant le rapport des individus entre eux au sein des Lagers [Levi, 1986 : 36-38], est évidemment totalement sortie de son contexte ici. Pour autant, l'idée que contient ce terme, selon laquelle la condition humaine réside dans la transgression des appartenances et des places, nous paraît être au cœur même de l'action d'émancipation produite par ces structures, qui vise à réduire les tendances centripètes, individuelles ou collectives, qui font obstacle à l'intégration sociale.

mondes sociaux indifférents sinon hostiles entre eux, dans laquelle les inégalités sociales certes divisent, mais dans laquelle en même temps chacun – qu’il soit : pauvre ou riche, désocialisé ou socialisé, français de souche ou pas, etc. – est amené en permanence à miser sur sa capacité à être un individu pour agir sur les événements. A aucun moment nous n’avons trouvé de visions enchantées du quartier (et du reste d’ailleurs). En revanche, une sorte de mot d’ordre général, optimiste sur le fond, se dégage pour retrouver de la combativité dans la socialité, par la convivialité. C’est donc aussi un processus d’inculcation d’une représentation commune de soi et des autres qui est visé, au-delà de différences qui ne peuvent s’effacer, mais qui ne doivent pas non plus prendre le dessus au risque sinon d’aggraver les replis et de renforcer les ségrégations. Ce processus donne des moyens et surtout l’envie de réagir aux injustices. Il amène des participants à se comporter en individus sociaux, rationnels et moraux, et à aller davantage vers leurs droits sociaux et politiques.

Rendre visible

Pour finir, reprenons la question de la reconnaissance, mais d’une autre façon et dans un autre but : pour une série de remarques sur la faible, sinon inexistante, reconnaissance institutionnelle de ces structures comme fabriques de citoyenneté. On ne peut en effet laisser de côté cet autre constat, qui permet de rendre compte à la fois du mérite de ces structures d’exister et de leur fragilité.

La reconnaissance institutionnelle ne réside pas simplement dans les moyens qui sont apportés à ces structures, mais principalement dans la compréhension de leurs pratiques. De ce point de vue, les pouvoirs locaux (Conseil général, Municipalité, Centre communal d’action sociale, Régie de quartier), mais aussi les entreprises ou les organismes sociaux (pour ce qui est de la structure de services de proximité) qui sont parfois leur donneur d’ordre, peuvent-ils percevoir ce qu’elles apportent réellement aux personnes qui les fréquentent et au quartier ? Ce n’est pas certain. Il est probable même que la perception de ces structures comme fabriques de citoyenneté échappe assez largement aux acteurs institutionnels qui contribuent à les faire fonctionner. Ce n’est pas du tout par manque d’intérêt, mais à cause de l’absence de visibilité du travail accompli. Sur ce plan, deux explications se dégagent de notre enquête, sur lesquelles nous voulons terminer : la vulnérabilité des structures situées aux confins des politiques locales (tableau 3), et l’inexistence de ces structures comme acteurs collectifs (tableau 4).

Tableau 3. Vulnérabilité des structures

	Situation	Place, rôle, risque de vulnérabilité
Association 1	Origine : municipale	Place : outil de la politique du développement social et territorial confiée par la Ville à la Régie de quartier. Rôle : prestataire de services. Risque : dépendance par rapport aux objectifs de la Régie. Exemples : délocalisation forcée créant un sentiment d’abandon de la part des participants du secteur de la 1 ^{ère} implantation ; subordination croissante à des objectifs particuliers : propreté du quartier, occupation des espaces publics par les adolescents.
	Statut : dispositif Régie de quartier	
	Professionnels : 1 poste	
	Missions assignées : lieu d’écoute et de médiation	
	Ressources : poste + appartement mis à disposition	
	Localisation : appartement + Régie de quartier	

		<p>Conséquence : départ de l'animatrice professionnelle, dilution de « l'esprit » lieu d'écoute et de médiation et probablement fin du travail de (re)mise en capacité.</p>
Association 2	Origine : habitants	<p>Place : bénéficiaire de la politique associative sur le quartier</p> <p>Rôle : association d'habitants mais aussi acteur consulté par des acteurs institutionnels du quartier (Union de quartier, Centre social), ou mobilisé pour des médiations informelles (Collège)</p> <p>Risque : confusion des genres « association d'habitants » / « association de quartier » se mêlant aux professionnels et institutions du quartier.</p> <p>Conséquence : possibles dissension sur les objectifs de l'association et l'organisation de ses activités. Exemple : l'organisation des « repas partagés », temps fort de la structures, pour laquelle deux logiques semblent s'opposer, celle de l'ouverture au plus grand nombre d'habitants et celle du mélange réduit avec des professionnels et commerçants du quartier.</p>
	Statut : association	
	Professionnels : non	
	Missions assignées : non	
	Ressources : subventions Ville et Conseil général	
	Localisation : local mis à disposition	
Association 3	Origine : municipale - politique de la Ville	<p>Place : outil de la politique du développent social et territorial.</p> <p>Rôle : indéfini : ni association indépendante, ni prestataire de services.</p> <p>Risque : perception floue de la situation de l'association par rapport aux acteurs associatifs et institutionnels du quartier, alors qu'elle diversifie ses activités (du Taekwondo, à des activités de bien être et de gym pour population féminine, et de soutien périscolaire) dans le but de mélanger les publics et d'assurer sa pérennité par la démonstration de son développement.</p> <p>Conséquence : incertitude sur la stabilisation du poste du principal animateur vu l'évolution « associative » de la structure. Possibilité d'un départ de cet animateur ; ce qui mettrait fin au travail en profondeur mené notamment vers les jeunes du quartier.</p>
	Statut : association	
	Professionnels : 1,5 poste contrat adultes relais	
	Missions assignées : lieu d'accueil et de convivialité	
	Ressources : poste + local + subventions	
	Localisation : local + accès à salles de sport	
Collectif d'habitants	Origine : habitants et professionnelle du Centre social	<p>Place : bénéficiaire de la politique active du Centre social en direction des populations du quartier.</p> <p>Rôle : collectif d'habitants, acteur collectif.</p> <p>Risque : incompréhension sur l'objectif implicite d'une reconnaissance institutionnelle du collectif ; d'où risques de confusion avec les groupes techniques mixtes mis en place par le Centre social, de politisation de la démarche et incompréhension de la population et des partenaires immédiats.</p> <p>Conséquence : réflexion sur le mode de « recrutement » et sur la place du collectif dans les actions collectives qui l'ont précédé et qui se poursuivent (forums sociaux).</p>
	Statut : aucun	
	Professionnels : non	
	Missions assignées : participation des habitants	
	Ressources : prêtées par le Centre social	
	Localisation : accueilli par le Centre social	

Structure de services	Origine : municipale et entreprises	Place : outil d'une politique mixte – publique/privée – de développement territorial. Rôle : enseigne d'entreprises et d'organismes sociaux. Risque : représentation confuse de la présence de la structure sur le quartier par des acteurs institutionnels (CCAS, élus du secteur) qui s'inquiètent de la qualité de son offre et s'interrogent sur son intérêt manifeste pour une population qui déserte par ailleurs les équipements sociaux et culturels du quartier. Conséquence : réflexion en cours du côté du CCAS pour voir si la structure peut être associée aux objectifs de sa politique sur le quartier.
	Statut : association	
	Professionnels : 1 poste de direction, 3 vacataires	
	Missions assignées : information, médiation, services	
	Ressources : postes + formations + local	
	Localisation : local mis à disposition	

Le peu de visibilité du travail réalisé les rend vulnérables. Les comptes rendus d'activité que produisent les structures indiquent essentiellement les actions menées et les effectifs concernés, mais en aucun cas ils n'apportent d'éléments d'appréciation sur ce qu'elles apportent effectivement aux participants et plus largement au quartier. Dans ces conditions, il n'existe pas véritablement d'occasions de débattre des logiques d'action qui sont poursuivies et des résultats, à partir desquels les questions des moyens et des besoins (personnel, finances, locaux, partenariats) pouvant être posées les reconnaîtraient comme ressources pour le quartier et pas simplement comme acteurs du quartier. Or, une chose est de comptabiliser ce qu'elles font, une autre est de comprendre ce qu'elles apportent. Dit autrement, en n'offrant aucun repère sur ce qu'elles produisent concrètement pour les personnes, ces structures restent à la marge des politiques locales du développement social alors qu'elles y contribuent pleinement. La question de l'évaluation des effets de leurs actions sur les comportements individuels et collectifs apparaît donc comme cruciale. La recherche dont nous rendons compte ici peut apporter quelques éléments pour y contribuer.

Mais il existe une autre explication à ce manque de reconnaissance : la quasi-inexistence de ces structures comme acteurs collectifs.

Tableau 4. Inexistence comme acteurs collectifs

	Relation au pouvoir politique local	Identification à des collectifs	Effet, conséquence et risque encouru
Association 1	Faible. Par l'intermédiaire de la Régie de quartier, dont certains acteurs sont en lien direct avec la municipalité. Dans une position subordonnée.	Inexistante. L'animatrice ayant une approche psychologique et non politique des effets produits sur les personnes, elle n'organise pas la structure comme collectif. De plus elle a quitté la structure.	Effet : pas de visibilité du travail accompli pour le politique, qui ne peut donc imaginer la fonction de fabrique de citoyenneté. Conséquence : la structure subit un démantèlement de sa logique d'origine, malgré l'effort – trop timide – fait pour rendre compte du travail accompli. Risque : dédifférenciation et banalisation.

Association 2	<p>Forte. Par la participation politique de certains membres influents à des partis ou groupes de la majorité municipale ou à des réseaux politiques ; par l'implication régulière d'élus départementaux ou municipaux aux instances de l'association ; par la présence de l'association dans les instances d'autres associations ou institutions du quartier (Union de quartier, Maison des habitants, ...).</p>	<p>Inexistante. L'association est trop proche du pouvoir politique local pour s'ériger en collectif autonome.</p>	<p>Effet : portage partiel du travail accompli vers le politique qui ne peut donc percevoir dans le détail la fonction de fabrique de citoyenneté. Conséquence : l'association est traversée de tensions du fait d'un décalage entre son fonctionnement réel producteur de reconnaissances et la représentation qui en est faite à l'extérieur. Risque : abandon par incompréhension ou désintérêt.</p>
Association 3	<p>Moyenne. Par des relations directes à des élus pour des questions concernant directement l'association (lors des séances du conseil d'administration ou en dehors).</p>	<p>Inexistante. L'association n'apparaît pas sur des scènes politiques.</p> <p>Mais on peut considérer que l'association agit dans une certaine mesure comme collectif en interne : production de signification, constitution d'une cause commune (respect, civilité), diagnostic des situations (exemple : analyse collective de comportements violents)</p>	<p>Effet : pas de visibilité du travail accompli pour le politique, qui ne peut donc imaginer la fonction de fabrique de citoyenneté. Conséquences : l'association a des difficultés pour mener ses actions dans le but de la découverte de l'autre (exemple : refus de subventions pour associer des jeunes de milieux sociaux très différents autour de rencontres sportives de la part du service concerné – pas de relais politique pour expliquer l'importance de l'action et demander une dérogation à une simple réglementation). Risque : dédifférenciation et banalisation.</p>
Collectif d'habitants	<p>Forte. Par l'organisation de forums sociaux réguliers, qui se poursuivent parfois par des échanges plus techniques sur certaines propositions / revendications</p>	<p>Forte. Le groupe d'habitants agit comme acteur collectif. Mais cette structure jeune peine à trouver des membres ; sa durée est incertaine, d'autant que le Centre social qui est son principal soutien a perdu l'élément moteur qui depuis des années animait la dynamique participative.</p>	<p>Effet : relativement forte visibilité d'un collectif qui s'est à peine structuré. Conséquence : essoufflement rapide de ses fondateurs et quelques membres. Risque : disparition à court ou moyen terme.</p>
Structure de services	<p>Faible. De rares relations avec des élus pour des questions concernant directement la structure.</p>	<p>Inexistante. La structure est tenue à un rôle de prestataire de services.</p>	<p>Effet : pas de visibilité du travail accompli pour les entreprises « franchiseuses » et la municipalité. Conséquence : mise à l'écart des autres acteurs du quartier. Risque : état de survie permanent.</p>

Hormis le collectif d'habitants, les structures étudiées restent à l'écart d'une action collective, au sens où elles ne cherchent pas à intervenir dans l'espace politique en portant des revendications pour corriger un ordre social perturbé ou pour s'affirmer comme source de régulation de rapports sociaux [Fillieule, Péchu, 1993 ; Chazel, 1993]. Leur non implication – sauf pour ce collectif – dans l'espace politique dépend de deux facteurs principalement : leur faible rapport au pouvoir politique local (au-delà de relations interpersonnelles ou d'engagements militants et politiques personnels) ; et leur non fonctionnement comme acteurs collectifs, c'est-à-dire comme des organisations qui produisent de la signification et l'expriment publiquement, constituent des causes publiques, diagnostiquent des situations, organisent durablement des individus et motivent leur engagement [Cefaï, Trom, 2001].

Cette situation, également, contribue à la faible visibilité des effets produits. Elle ne permet pas d'élaborer une représentation du « *quartier ressource* » mettant en avant les dynamiques internes aux territoires qui favorisent l'élévation de la capacité d'agir des habitants [Bernard, Potvin *et al*, 2007]. Elle laisse probablement aussi dans l'ombre les difficultés rencontrées avec la montée d'une forme de communautarisme associatif. Cette invisibilité crée en revanche un espace pour des associations qui savent donner aux autorités locales une représentation d'elles-mêmes conforme mais incomplète, pour rechercher des accommodements avec les valeurs laïques et républicaines. La reconnaissance de ces structures comme fabriques de citoyenneté est par conséquent un enjeu collectif, tant pour leur apport pour les habitants que pour l'organisation générale de la cité. Mais elle est aussi une question : le risque existe qu'une reconnaissance institutionnelle coupe ces structures des habitants. Rappelons-nous des années 1960 et 1970⁸, quand bien d'autres fabriques de citoyenneté ont été transformées en ateliers du pouvoir local.

Références bibliographiques

- Balandier G. 1985. *Le Détour, pouvoir et modernité*. Paris : Fayard.
- Barel Y. 1984. « La dissidence sociale ». *Actions et recherches sociales*, vol. 16, n° 3 : 29-50.
- Baubérot J. 2009. « Débat : autour d'une sociologie de la laïcité ». *Archives de sciences sociales et religieuses*, vol. 146, n° 2 : 183-200.
- Benhabib D. 2009. *Ma vie à contre-coran*. Montréal : Editions VLB.
- Bernard P., Potvin L. *et al*. 2007. « Health inequalities and place: a theoretical conception of neighbourhood ». *Social science & Medicine*, n° 65: 1839-1952.
- Caroux-Chamozzi F., Caroux J. 1981. « La contestation associative et son cadre politique ». *Esprit*, n° 3 : 55-64.
- Cefaï D, Trom D. (dir.) 2001. *Les formes de l'action collective: mobilisations dans des arènes publiques*. Paris : Éditions EHESS.
- Chauveaud C., Mokhtari H., Warin P. 2006. *Les difficultés d'accès aux droits des populations modestes*. ODENORE : *Etudes et recherches*, n° 19.
<http://odenore.msh-alpes.fr/fr/difficultes-acces-aux-droits-services-populations-modestes-enquete-questionnaire-aupres-public-point>
- Chazel F. (dir.) 1993. *Action collective et mouvements sociaux*. Paris : PUF.
- Conan E. 1978. « Démocratie locale ». *Esprit*, n° 6 : 35-41.
- Donzelot J. 2008. « Le social de compétition ». *Esprit*, n° 11 : 51-77.
- Dubet F. 2001. *Les inégalités multipliées*. Paris : Editions de L'Aube.

⁸ A cette époque dans les quartiers, la question du cadre de vie offre la possibilité à la fois de rassembler les revendications urbaines et de capter l'attention des classes moyennes dans un projet politique de conquête de pouvoir, d'autant qu'il donne naissance à un nouveau syndicalisme [Caroux-Chamozzi, Caroux, 1981]. Elle déroule tout un vocabulaire illustré par des expérimentations locales, « le participationnisme », « l'associationnisme », « la démocratie locale », et dénonce les collusions de l'Etat central et des notables locaux, incapables de comprendre les aspirations nouvelles [Grémion, 1976 ; Conan, 1976].

- Dubet F. 2005. « Pour une conception dialogique de l'individu ». *EspacesTemps.net*, Textuel.
<http://espacestems.net/document1438.html>
- Fillieule O., Péchu C. 1993. *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*. Paris : L'Harmattan.
- Fiske A.-P. 1992. "The four elementary forms of sociality: framework for a unified theory of social relations". *Psychological Review*, n° 99: 689-723.
- Fraser N., Honneth A. 2003. *Redistribution or Recognition. A Political-Philosophical Exchange*. London/ New York : Verso.
- Garrau M., Le Goff A. (dir.) 2009. « La reconnaissance : perspectives critiques ». *Le Temps philosophique*, n° 19.
- Gauchet M. 1998. *La religion dans la démocratie : Parcours de la laïcité*. Paris : Gallimard.
- Greif A. 2009. « Qu'est-ce que l'analyse institutionnelle ? » ; *Tracés*, vol. 17 : 181-210.
- Grémion P. 1978. « Les associations et le pouvoir local ». *Esprit*, n° 6 : 19-31.
- Honneth A. 2000. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf.
- Honneth A. 2006. *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Paris : La Découverte.
- Ion J., Peroni M. 1997. « Interventions sociales, engagements bénévoles et mobilisations des expériences personnelles », in J. Ion, M. Peroni (dir.), *Engagement public et exposition de la personne*. La Tour d'aigues : L'Aube : 77-84.
- Lévi P. 1986. *Les Naufragés et les Rescapés*. Paris : Arcade.
- Mendras H. 1984. *Eléments de sociologie*. Paris : Armand Colin.
- Milot M. 2008. *La laïcité*. Ottawa : Novalis.
- Paugam S. 2005. « Détresse sociale et citoyenneté », in D. Ballet, *Les SDF : Visibles, proches, citoyens*. Paris : PUF.
- Thériault J.-T. 1999. « La citoyenneté : entre normativité et factualité ». *Sociologie et sociétés*, vol. 31, n° 2 : 5-13.
- Todorov T. 1989. *Nous et les autres*. Paris : Seuil.
- Turner B.-S. 1997. "Citizenship Studies. A General Theory". *Citizenship Studies*, vol. 1, n° 1: 5-18.
- Weinberg A. 2001. « Comment l'individu pense en société ». *Sciences humaines*, n° 35, Hors Série : 74-76.

Ce Document de travail est issu du rapport de recherche « Fabriques de citoyenneté » réalisé par Catherine Chauveaud et Philippe Warin pour le programme « La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarités » du Plan Urbanisme, Construction, Architecture (PUCA).

Ce rapport a été remis en octobre 2009 : <http://odenore.msh-alpes.fr/fr/fabriques-citoyennete>

Cette collection a pour but de rendre disponible un ensemble de documents de travail issus de recherches menées à l'ODENORE.

Tous les droits afférant aux textes diffusés dans cette collection appartiennent aux auteurs. Des versions ultérieures des documents diffusés dans cette collection sont susceptibles de faire l'objet d'une publication. Veuillez consulter le site internet de l'ODENORE pour obtenir la référence exacte d'une éventuelle version publiée.

Cette collection est accessible par :

<http://odenore.msh-alpes.fr/>

<http://www.pacte.cnrs.fr/>

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/>

<http://rt6-afs.org/>

www.ireon-portal.eu

The aim of this collection is to make available a set of working papers produced at the ODENORE.

The copyright of the work made available within this collection remains with the authors. Further versions of these working papers may have been submitted for publication. Please check the ODENORE website to obtain exact references of possible published versions.

Possibilities to have access to the collection:

<http://odenore.msh-alpes.fr/>

<http://www.pacte.cnrs.fr/>

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/>

<http://rt6-afs.org/>

www.ireon-portal.eu

ODENORE
Maison des Sciences de l'Homme - Alpes

Adresse postale : MSH-Alpes - BP 47 - 38040 Grenoble Cedex 9

Adresse géographique : 1221 avenue Centrale - Domaine Universitaire - Saint Martin-d'Hères

